



PERMIS AAC

(BOITE AUTOMATIQUE)

DOSSIER : Photocopies des pièces suivantes à fournir :

- Votre carte d'identité.
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (si âgé de plus de 17 ans).
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière ASSR 2 (si âgé de moins de 17 ans).
- 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).
- Votre Permis AM (b s r) si vous en êtes titulaire.
 - Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
 - Attestation d'hébergement.
- Carte d'identité de la personne qui héberge. (*Même nom et prénom sur les 3 documents*)

PERMANENCE DU BUREAU :

- Mercredi : 16h à 18h
- Vendredi : 16h à 18h
- Samedi : 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h. et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

- Mercredi 18h.
- Vendredi 18h
- Samedi 11h

Auto-école Jeannette

14 Rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

Evaluation de départ :

Obligatoire avant d'établir le devis et le contrat de formation 50,00€

GESTION ADMINISTRATIVE : 50,00€

FOURNITURES :

Kit B pochette 55,00€

(Livre de code, livret de conduite
fiche de suivi numérique
et livret vérif. Permis obligatoires)

CODE :

Forfait code valable 6 mois 180,00€

(1 Accès en salle + 1 Accès internet)

Frais d'accompagnement
à l'examen Théorique 50,00€

CONDUITE :

Formation initiale

(13 leçons de conduite à 54€) 702,00€

1 Rendez-vous préalable 108,00€

RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUES

OBLIGATOIRES :

1^{ER} RVP Pratique et Théorie 100,00 €

2^{ème} RVP Pratique et Théorie 100,00 €

Frais d'accompagnement 54,00 €

à l'examen Pratique

TOTAL 1449,00 €

*Payable en 5 fois (289.80€)
Ou à la prestation*

Redevance examen code 30,00 €

Leçon supplémentaire 54,00 €

Renouvellement accès internet 50,00 €

Valable 6 mois